

Nouvelles perspectives en sciences sociales



Jeux d'acteurs, propriétés et dynamique d'un « système d'action complexe » : les relations internationales en Europe et le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale

Actors' Game, Properties, and Dynamics of a "Complex Action System" : International relationships in Europe and the Outbreak of the Second World War

Philippe Garraud

Volume 11, Number 2, May 2016

Sur le thème : complexité et relation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1037102ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1037102ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (print)

1918-7475 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Garraud, P. (2016). Jeux d'acteurs, propriétés et dynamique d'un « système d'action complexe » : les relations internationales en Europe et le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 11(2), 43–80. <https://doi.org/10.7202/1037102ar>

Article abstract

The systemic perspective doesn't lead to oppose a structural or systemic conception to a more strategic approach. But on the contrary to relate them closely showing the interactions, the constraints and the interdependences which condition the different political choices, confine and progressively close the fields of possibilities. Much more than actor's intentions, these are the system's properties which determine its logic, its global dynamic and its effects. In this way we will successively look after the strategies of different national actors (Germany, France, Great-Britain, USSR, Belgium) in the triggering of the World War II, and the properties of the system related to the interactions and interdependences of actor's games. Finally, we will study the dynamic and effects of the system: the path of war.

Jeux d'acteurs, propriétés et dynamique d'un « système d'action complexe » : les relations internationales en Europe et le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale

PHILIPPE GARRAUD

Centre de recherches sur l'action politique en Europe,
CNRS-Sciences Po Rennes

La conceptualisation systémique est relativement ancienne¹ mais force est de constater qu'elle n'a eu en science politique qu'une postérité des plus réduites en France. Elle a tout d'abord été essentiellement connue dans les années 1970 par l'analyse systémique (et excessivement fonctionnaliste) de David Easton, assez rapidement abandonnée après une courte période d'engouement dans les années 1980, relations internationales incluses où pourtant elle a été largement utilisée dans un premier temps². Il est vrai

¹ Ludwig von Bertalanffy, *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod, 1993 [1968]. Biologiste d'origine autrichienne (1901-1972) installé aux États-Unis, il a proposé une théorisation générale non réductionniste et non mécaniciste fondée sur la notion de système ouvert à évolution non linéaire, deux points essentiels pour échapper au fonctionnalisme de certaines autres approches systémiques. Faute de place mais aussi parce que ce n'est pas le propos, on ne s'étendra pas sur la généalogie et les différents avatars passés (et même dépassés) ou récents et encore actuels de la pensée systémique en sciences sociales, de Talcott Parsons à Edgar Morin en passant par Karl Deutsch et bien d'autres.

² David Easton, *Analyse du système politique*, Paris, Armand Colin, 1974 [1965]; Jean-William Lapierre, *L'analyse des systèmes politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1973.

que ce cadre théorique, s'il ouvrait potentiellement une perspective comparative intéressante, privilégiait par trop la notion d'équilibre entre « *inputs* » et « *outputs* », entrants et sortants, du système politique, et avait une dimension normative³.

Seule la sociologie des organisations ou de l'action organisée l'a développée de manière beaucoup plus générale sur le plan théorique sous une forme particulière et très différente avec l'ouvrage majeur de Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, publié en 1977, apport très substantiel mais assez curieusement peu mobilisé au final par le Centre de sociologie des organisations (CSO) lui-même et les successeurs des deux auteurs. Pour eux, un système d'action peut être considéré

comme une solution aux problèmes de l'action collective, aux problèmes de l'interdépendance, de la coopération et du conflit. Nous pouvons donc définir finalement un système d'action concret comme un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintient sa structure, c'est-à-dire la stabilité de ses jeux et les rapports entre eux-ci, par des mécanismes de régulation qui constituent d'autres jeux⁴.

Dans cette perspective, un système d'action, qu'il soit complexe ou/et concret (SAC), est constitué par l'ensemble des relations interdépendantes entre acteurs, dans la mesure où le comportement d'un acteur est fonction de celui des autres (acteurs en interactions) : c'est donc un construit d'action collective qui intègre mais aussi dépasse les acteurs pris individuellement. Un SAC n'est donc pas

³ Pour une présentation critique, voir Jacques Lagroye, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po-Daloz, 2002 (4^e édition), p. 213-215. Et dans le domaine des relations internationales : Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, « Les limites du systémisme », dans *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de Sciences Po-Daloz, 1999 (3^e édition), p. 149-163.

⁴ Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, p. 246. Cette approche a été largement nourrie par des travaux empiriques portant sur les rapports entre l'État et les collectivités territoriales : Michel Crozier et Jean-Claude Thoenig, « La régulation des systèmes organisés complexes : le cas du système de décision politico-administratif local en France », *Revue française de sociologie*, vol. 16, n° 1, 1975, p. 3-32; Pierre Grémion, *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Seuil, 1976.

la somme des éléments constitutifs (le jeu des différents acteurs) mais sa résultante au sens mathématique du terme. Il forme un tout qui a des propriétés spécifiques (jeu de jeux d'un niveau supérieur).

Pour autant, cette définition provisoire n'est pas nécessairement suffisante et demande à être complétée et enrichie, comme on se proposera de le faire chemin faisant.

Un cadre théorique d'analyse à préciser, compléter et élargir

Une première difficulté vient tout d'abord de la relative diversité des approches systémiques qui peuvent renvoyer à des conceptions sensiblement différentes mais dont les convergences et les divergences ne sont pas toujours très claires. Tout d'abord dans quelle mesure les notions de système d'action complexe et de système d'action concret sont-elles différentes? On n'y verra pas ici d'opposition. Il s'agit simplement de deux niveaux différents d'analyse, général et théorique pour le premier; empirique et particulier pour le second, en fonction du jeu des acteurs concrets, de leurs caractéristiques et propriétés, et de ses effets spécifiques dans un champ d'action particulier. Dans cette perspective, l'objectif de cet article est de mobiliser la notion théorique de système d'action complexe pour rendre compte du mode de fonctionnement spécifique d'un système d'action concret, celui des relations internationales en Europe dans les années 1930, de sa dynamique et de ses effets.

Ensuite, la notion première et centrale d'acteurs elle-même n'est pas sans poser problème. D'une part, elle est relativement pauvre et manque singulièrement d'épaisseur chez Crozier-Friedberg qui s'en tiennent le plus souvent à la position occupée dans l'organisation à un moment donné. D'autre part, les acteurs du système d'action concret considéré ici sont tout à fait particuliers puisqu'il s'agit d'États, c'est-à-dire des sous-systèmes eux-mêmes déjà très complexes : agencements de régimes et d'institutions politiques régis par des règles (gouvernements, assemblées parlementaires, partis politiques), de structures et d'organisations administratives spécialisées, etc. On y reviendra en tout début de

la première partie consacrée au jeu des acteurs singuliers du système d'action concret étudié.

La notion complémentaire de relations est le plus souvent passablement vague et imprécise, et il faut donc s'efforcer de mieux les caractériser. Bien évidemment, les relations entre acteurs ne sont pas homogènes : elles peuvent être inégales, d'intensité variable, asymétriques, étroites ou distantes, de proximité ou d'hostilité, mais également inégalement maîtrisées. Si l'on considère simplement trois acteurs A, B et C en relations, l'acteur A maîtrise dans une certaine mesure ses relations avec B et C, même si elles peuvent être sujettes à variations et à interprétations, mais la relation entre B et C est pour lui bien davantage empreinte d'incertitude, rien moins que transparente, possiblement opaque, et lui échappe pour une très large part.

Mais pour autant, beaucoup plus largement, cette conceptualisation systémique est toujours reconnue globalement comme pertinente dans de très nombreuses autres disciplines scientifiques : physique, chimie, astronomie, biologie, cybernétique et intelligence artificielle, écologie, climatologie, etc. Et le CNRS s'est même efforcé ces dernières années de la réhabiliter et de la promouvoir dans le champ des sciences sociales pour favoriser l'interdisciplinarité, des problématisations partagées et une plus grande rigueur scientifique⁵; avec un succès au demeurant des plus limités, pour ne pas dire nul en science politique, sociologie et histoire (où manifestement, l'analyse systémique, quand elle est connue, est considérée comme totalement dépassée, voire complètement ignorée) et au risque de « jeter avec l'eau du bain » ce que ce mode de raisonnement peut avoir de stimulant et de pertinent. Et à la condition de débarrasser cette notion de tout fonctionnalisme, on voit mal comment il serait possible de s'en passer du fait de sa capacité heuristique.

L'intérêt d'une telle approche est en effet d'intégrer et d'articuler étroitement « l'analyse stratégique » des jeux d'acteurs (premier volet ou niveau d'analyse de la sociologie croziérienne des organisations

⁵ « Programme interdisciplinaire "Systèmes complexes en SHS" : appel à propositions » : www.cnrs.fr/DEP/prg/SystemesComplexes-SHS.html.

mais qui est loin d'épuiser à elle seule la complexité) et une perspective « holiste » ou structurelle. Au-delà des acteurs et de leurs stratégies, existe un système organisé de relations qui, dans le champ étudié, présente la particularité d'être un système de systèmes particulièrement complexe (des systèmes politiques nationaux eux-mêmes complexes participant d'un système international qui ne constitue pas un simple environnement extérieur). La notion de système apparaît donc centrale pour intégrer à différents niveaux ces différents jeux d'acteurs et leurs relations, tout particulièrement leurs interactions et interdépendances, et leurs effets à l'échelle nationale comme internationale.

De manière très générale,

un système complexe peut être défini comme un système composé de nombreux éléments différenciés interagissant entre eux de manière non triviale [...] [qui] se caractérise par l'émergence au niveau global de propriétés nouvelles, non observables au niveau des éléments constitutifs, et par une dynamique de fonctionnement global difficilement prédictible à partir de l'observation et de l'analyse des interactions élémentaires. En particulier, un système complexe typique a un comportement holistique qui rend vaine toute tentative d'analyse par une découpe en sous-systèmes plus simples⁶.

Ce sont bien les acteurs qui produisent collectivement le système, mais ce dernier a une dynamique propre en tant que tel qui échappe aux acteurs, à leurs intentions, calculs et stratégies : ils sont pris dans des jeux complexes qu'il est impossible de maîtriser et qui les dépassent du fait des multiples interdépendances. Il produit donc ce qu'il est convenu d'appeler des « effets de système » autonomes par rapport aux acteurs pris séparément, très difficilement prévisibles et prédictibles puisqu'ils sont engendrés par le système d'interactions et d'interdépendances des jeux d'acteurs lui-même. On retrouve la notion d'« effet pervers » de Raymond Boudon mais dans un cadre différent, beaucoup plus complexe et large, moins réducteur et simpliste que celui de l'individualisme méthodologique⁷.

⁶ *Ibid.*

⁷ Dans cette conception, les effets pervers sont la conséquence collective directe, non voulue et non attendue, de la seule agrégation des comportements et des

Mais les comportements des acteurs humains sont radicalement différents de ceux des électrons ou des planètes et les « lois » auxquelles ils obéissent ne sont guère formalisables et modélisables, même si des tentatives existent en ce domaine (modélisation multi-agents en particulier). Dans les sciences sociales, les éléments constitutifs des systèmes ont pour particularité d'être hautement complexes du fait des multiples dimensions des comportements humains :

Alors qu'en physique ces éléments constitutifs sont relativement simples et homogènes, cela n'est plus le cas en biologie où ces éléments peuvent être des cellules vivantes, voire des êtres vivants (en écologie). *A fortiori*, dans les sciences humaines et dans les sciences sociales, ces éléments sont hautement complexes et différenciés, puisqu'il s'agit « d'agents cognitifs », munis de représentations, de capacités mémorielles et d'intentions, capables de développer des stratégies individuelles⁸.

Mais quelle que soit l'échelle d'observation et d'analyse retenue, cette conceptualisation ne dispense nullement d'une démarche empirique qui seule permet de mettre en évidence, comprendre et d'expliquer les processus concrets de décision et leurs effets. Pour la faire fonctionner, évaluer sa capacité heuristique et sa pertinence, il reste donc à informer autant que faire se peut les très nombreuses variables différentes conditionnant le comportement des acteurs, leurs modalités et leurs effets : jeux des acteurs, combinaisons de différentes rationalités en fonction de contraintes et de routines organisationnelles, des enjeux de pouvoir et des rapports de force entre organisations; capacités et biais cognitifs; incertitudes d'information; évolution des préférences des acteurs en fonction des enjeux, des contextes et d'effets

choix individuels, ce qui est pour le moins extrêmement simplificateur et réducteur : Raymond Boudon, *Effets pervers et ordre social*, Paris, Presses universitaires de France, 1977; *La place du désordre*, Paris, Presses universitaires de France, 1984; « Individualisme ou holisme : un débat méthodologique fondamental », dans *Les champs de la sociologie française*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 31-44; et pour tout à la fois une mise en perspective et une critique : Pierre Favre, « Nécessaire mais non suffisante : la sociologie des effets pervers de R. Boudon », *Revue française de science politique*, vol. 30, n° 6, 1980, p. 1229-1271.

⁸ « Programme interdisciplinaire "Systèmes complexes en SHS" : appel à propositions » : www.cnrs.fr/DEP/prg/SystemesComplexes-SHS.html.

d'apprentissage; flux affectant dans le temps les décideurs, les problèmes auxquels ils sont confrontés et les « solutions » qu'ils peuvent envisager, décider ou mettre en œuvre; dimension temporelle et effets de calendrier, etc.

Bien évidemment, il est impossible de les prendre empiriquement toutes en considération de manière détaillée, sauf à restreindre considérablement le champ de l'analyse à un jeu restreint de relations et on se contentera d'y faire référence ponctuellement, chemin faisant et de manière concrète.

Un terrain empirique particulièrement complexe : le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale comme effet de système

Le terrain empirique choisi est celui du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en tant que produit de la dynamique du système des relations internationales en Europe dans les années 1930. Comment vingt ans seulement après la fin de la Première Guerre mondiale et ses 10 millions de morts, pour s'en tenir à ce seul indicateur, un tel « événement » a-t-il pu advenir avec toutes ses conséquences politiques et sociales? En ce domaine, on peut s'appuyer empiriquement sur les très nombreux travaux des historiens, particulièrement bien documentés et informés sur le plan factuel et événementiel, mais de nature essentiellement descriptive, sans cadre interprétatif global. En mobilisant les principaux outils théoriques de la sociologie de l'action organisée qu'on vient d'évoquer rapidement (stratégies et jeux des acteurs dans une perspective de rationalité limitée, caractère interdépendant des « comportements » des acteurs, propriétés et dynamique du système à évolution non linéaire, effets non maîtrisables car impossibles à anticiper pour les acteurs, etc.), il s'agit donc de dégager les processus à l'œuvre afin de parvenir à une explication plus globale en croisant démarche systémique et matériaux historiographiques très documentés et détaillés.

Un tel terrain présente en outre l'intérêt de mettre en évidence l'historicité de ce système particulier de relations (comme de tous les systèmes organisés), qui n'a existé de manière transitoire que dans le contexte très spécifique de l'entre-deux-guerres (1919-39)

et de ses enjeux, les systèmes des relations internationales en Europe pré-Première Guerre mondiale et post-Seconde Guerre mondiale étant très différents, ces deux conflits ayant radicalement transformé de manière interdépendante leur structure comme la position de nombreux États.

Globalement, en effet, ce système d'action concret transitoire et inscrit dans une temporalité précise se caractérise, d'une part, par le changement de statut international de certains États consécutif à la guerre de 1914-18 qui a affecté assez radicalement leur position du fait de leur défaite militaire (affaiblissement de l'Allemagne, situation particulière de l'URSS marginalisée du fait de son régime politique, démembrement de l'Autriche-Hongrie, etc.) et, d'autre part, l'entrée de nouveaux acteurs du fait de la constitution de nouveaux États (Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Finlande, etc.).

Par rapport à des systèmes d'action beaucoup plus stables ou à évolution lente, il se distingue également par son caractère éminemment instable et dynamique, les rapports de force entre acteurs et leurs positions en termes de rapports de forces variant considérablement en 10 ans seulement, de 1930 à 1940. Son évolution n'est ni mécanique, ni linéaire mais inscrite dans une temporalité qui est une variable importante à prendre en considération⁹, et marquée de crises qui renforcent les positions de certains acteurs au détriment d'autres en fonction de leurs lignes de conduite et stratégies (et permettent accessoirement d'introduire la dimension événementielle) : réarmement allemand à partir de 1935, occupation militaire de la Rhénanie en 1936, annexion de l'Autriche, crise des Sudètes et accords de Munich en 1938, annexion de la Bohême-Moravie, Pacte germano-soviétique suivi de l'invasion de la Pologne en 1939. Ce système d'action présente donc des spécificités qui obligent à prendre de

⁹ Sur le rôle du facteur temps et de la variable temporelle dans le même contexte mais à l'échelle plus restreinte des politiques militaires de la France et de l'Allemagne, voir par exemple : Philippe Garraud, « De la "drôle de guerre" à la "guerre-éclair" : affrontement, genèse et effets de deux conceptions différentes de la temporalité en 1939-1940 », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 21, 2015, p. 1-18.

la distance vis-à-vis des approches systémiques fonctionnalistes privilégiant la stabilité et l'auto-régulation qui ne constituent qu'une modalité de fonctionnement particulière parmi bien d'autres possibles¹⁰.

1. Le jeu des différents acteurs et leurs stratégies comme composants du système d'action complexe

La spécificité de ce système d'action concret particulier est que les acteurs en sont les États et non des individus et de simples organisations. Du fait de ce changement d'échelle, la notion d'« acteurs » ne constitue qu'une commodité de langage. Ils constituent bien davantage des systèmes d'action nationaux qui sont composés de différents éléments interdépendants qui, trop souvent, sont étudiés de manière isolée et segmentée en fonction des spécialisations disciplinaires. Les systèmes peuvent donc s'emboîter à un niveau de complexité plus grand encore : on a alors des « systèmes de systèmes », comme par exemple dans les relations internationales où chaque « acteur » national (chaque État) est lui-même un système politique complexe composé de plusieurs sous-systèmes (sous-systèmes institutionnel, partisan, médiatique, qui conditionnent la politique intérieure, la politique étrangère, la politique militaire).

Parler d'acteurs nationaux est donc une facilité de langage dans la mesure où les États sont représentés par leurs dirigeants qui, d'une part, accèdent au pouvoir selon des mécanismes différents et pour une durée variable et, d'autre part, définissent et mettent en œuvre leurs politiques en fonction de nombreuses variables : préférences personnelles et politiques liées à leur trajectoire, « opinion publique » ou « sensibilité politique » nationale, compétition politique, compromis éventuels liés à des gouvernements de coalition (cas de la France), contexte international et perceptions

¹⁰ On peut se demander si cette instabilité n'est pas une caractéristique propre aux relations internationales. Depuis la fin de la Guerre Froide qui constituait un principe simplificateur et réducteur d'incertitude puissant, les spécialistes des relations internationales décrivent ce champ d'action comme largement chaotique et très difficilement prévisible du fait de sa fragmentation, de l'accroissement du nombre des acteurs autonomes, etc.

des autres États, de leur politique et leurs dirigeants, etc., etc. Comme dirigeants d'États, ils bénéficient de ressources organisationnelles importantes, et tout particulièrement de réseaux spécialisés d'informations (ambassades dans chacun des pays concernés, mais aussi services de renseignement militaires) qui les distinguent d'acteurs ordinaires et conditionnent leurs capacités d'anticipation, toujours relatives.

Pour autant, utiliser la notion d'acteurs n'implique nullement de considérer que leurs comportements sont purement rationnels et d'adhérer aux postulats complémentaires de cette conception (intentions, stratégie, conscience, intérêt¹¹). Et ce d'autant plus qu'ici on est en présence d'États ayant des structures institutionnelles différentes ayant des effets propres, ce qui permet d'introduire une nouvelle variable et l'apport complémentaire de la perspective « néo-institutionnaliste¹² ». Leur rationalité est bien évidemment limitée et leurs comportements et décisions obéissent même à une pluralité de rationalités¹³.

Cette rationalité est d'autant plus limitée qu'elle est confrontée dans l'action collective aux phénomènes d'ambiguïté mis en évidence par March et Olsen¹⁴ qui font des relations entre acteurs

¹¹ Mélanie Girard, « Eléments de critique des théories de l'action », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 3, n° 1, 2007, p. 47- 60.

¹² James G. March et Johan Olsen, *Rediscovering Institutions. The Organizational Basis of Politics*, New-York, Macmillan-The Free Press, 1989; James G. March et Johan Olsen, « Institutional Perspectives on Political Institutions », *Governance*, vol. 9, n° 3, juillet 1996; Peter Hall et Rosemary Taylor, « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, vol. 47, nos 3-4, 1997, p. 469-496; André Lecours, « L'approche néo-institutionnaliste en science politique : unité ou diversité? », *Politique et sociétés*, vol. 21, n° 3, 2002, p. 1-19.

¹³ Graham Allison, *Essence of Decision. Explaining the Cuba Missile Crisis*, New York, Harper Collins, 1971; Graham Allison, « Modèles conceptuels et crise des missiles de Cuba », dans Philippe Braillard (dir.), *Théorie des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Thémis », 1977, p. 172-196; James G. March, « Rationalité limitée, ambiguïté et ingénierie des choix », dans James G. March (dir.), *Décisions et organisations*, Paris, Éditions d'organisation, 1991, p. 133-161.

¹⁴ James G. March et Johan Olsen, *Ambiguity and Choice in Organisations*, Bergen (Norvège), Universitetsforlaget, 1976; Vicki E. Baier, James G. March et Harald Saetren, « Décision et mise en œuvre : une série d'ambiguïtés », dans James G. March (dir.), *op. cit.*, 1991, p. 69-83.

et des perceptions dont elles font l'objet un univers rien moins que transparent du fait de la diversité et de l'hétérogénéité des représentations, des identités et des intérêts des acteurs : leurs intentions, leurs comportements, leurs discours n'ont pas de sens univoque mais sont sujets à interprétations. La dimension cognitive des acteurs doit donc être également prise en considération¹⁵.

Enfin, la notion d'acteur est assez pauvre et manque singulièrement d'épaisseur chez Crozier et Friedberg qui privilégient une approche synchronique des acteurs en situation. Elle demande donc à être enrichie par une meilleure prise en considération de l'historicité, du poids du passé et des héritages : socialisation et trajectoires des acteurs individuels comme effets de temporalités et dimension diachronique des acteurs collectifs que constituent les États et leurs institutions.

Les relations entre l'Allemagne et la France

Pour ce qui est des relations internationales en Europe dans les années 1930, la politique de réarmement et d'expansion territoriale de l'Allemagne nazie, ainsi que les revendications qui en découlent (Autriche, Sudètes, Dantzig) et l'idéologie de « l'espace vital » qui les justifient, constituent bien évidemment le facteur central de déstabilisation du système de sécurité collective mis sur pied après le traité de Versailles sous l'égide de la Société des Nations (SDA)¹⁶. Mais l'Allemagne n'est pas seule responsable, loin de là, comme voudrait le faire croire une vision très simpliste, déterministe et réductrice.

La politique allemande n'est qu'un élément, une variable, aussi importante soit-elle, d'un ensemble de relations interétatiques

¹⁵ Paul Sabatier et Edella Schlager, « Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 2, 2000, p. 209-234; pour autant cette variable a été depuis longtemps identifiée dans le champ des relations internationales : Robert Jarvis, *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1976.

¹⁶ François-Georges Dreyfus, *Le III^e Reich*, Paris, de Fallois, coll « Le livre de poche », 1998; *1919-1939 : l'engrenage*, Paris, de Fallois, 2002.

beaucoup plus larges et on ne peut pas imputer de manière univoque le déclenchement de la guerre à la seule politique hitlérienne. Celle-ci est rendue possible et permise par l'action des autres acteurs et leurs interrelations. Par leurs décisions et politiques, ils ont également contribué au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale – à commencer par la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne et de la France à l'Allemagne le 3 septembre – en permettant, d'une manière ou d'une autre, à l'Allemagne de poursuivre sa politique. Sans en avoir nécessairement conscience, les autres États participent à la production collective de cette situation.

Dans un contexte tout à la fois mouvant et complexe, le système d'action national français produit dans les années 1930 une action politique extérieure et de défense qui contribue à définir ses relations avec les autres États. Cette action peut être rapidement caractérisée comme largement contradictoire, et même doublement contradictoire¹⁷. La politique étrangère est tout d'abord contradictoire dans la mesure où coexistent des alliances politiques peu compatibles et cohérentes entre elles. D'un côté, la France développe une politique orientale autonome de relations étroites et privilégiées avec la Pologne mais aussi la « Petite entente » réunissant la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie, tout en entretenant d'un autre côté une proximité forte avec la Grande-Bretagne qui, pour sa part, ne se sent aucunement liée par ces alliances propres à la France auxquelles elle n'adhère pas du tout, et préfère pratiquer une politique d'accommodement très complaisante à l'égard de l'Allemagne (politique dite d'*appeasement*); ce qui n'empêche pas la croyance parallèle en l'alliance britannique d'être forte en France¹⁸.

¹⁷ Jean-Baptiste Duroselle, *Politique étrangère de la France. La décadence 1932-1939*, Paris, Imprimerie nationale, réédition Points-Histoire, 1983 [1979]; Robert Young, *In Command of France. French Foreign Policy and Military Planning 1933-1940*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1978; Robert Boyce, (dir.), *French Foreign and Defence Policy 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998.

¹⁸ Philip Bell, *France and Britain 1900-1940. Entente and Estrangement*, Londres, Longman, 1996; Jacques Viénot et Giles Radice (dir.), *L'Entente cordiale dans le siècle*, Paris, Odile Jacob, 2004.

Par ailleurs, cette politique étrangère visant à constituer une coalition opposée à l'Allemagne et privilégiant les alliances de revers à l'Est est également contradictoire avec la politique militaire résolument défensive adoptée en 1928-30, privilégiant la défense du territoire national (construction de la ligne Maginot)¹⁹ et ne permettant pas une intervention militaire en faveur des Alliés orientaux de la France. Ainsi la proposition du colonel de Gaulle de créer un « corps cuirassé » à vocation offensive, disponible de façon permanente en raison de son caractère professionnel, soutenue par Paul Reynaud, est refusée²⁰.

L'action de la France est également velléitaire (rapprochement franco-soviétique de 1935 avorté, faute d'être prolongé par des accords militaires), pour des raisons de politique tant interne (la force de l'anticommunisme en France dans les années 1930) qu'extérieure (hostilité historique de la Pologne et de la Roumanie, alliées de la France, envers l'URSS). Enfin, elle est également « sous influence », par alignement final sur la « gouvernante anglaise »²¹ dans les situations de crise internationale, par crainte de l'isolement. Réoccupation militaire de la Rhénanie, question d'une intervention dans la guerre d'Espagne, accord de Munich en 1938, déclaration de guerre suite à l'invasion de la Pologne, confrontée à ces différentes situations, la France finit par s'aligner sur la position de l'Angleterre par crainte de se trouver seule face à l'Allemagne.

Ces contradictions conduisent à une action ou politique largement passive à l'égard de l'Allemagne : absence de réaction au rétablissement du service militaire en Allemagne en 1935, à

¹⁹ Philippe Garraud, « Le rôle de la "doctrine défensive" dans la défaite de 1940 : une explication trop simple et partielle », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 214, avril-juin 2004, p. 97-123; « L'idéologie de la défensive et ses effets stratégiques : le rôle de la dimension cognitive dans la défaite de 1940 », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 5, octobre 2004, p. 781-810; « La politique de fortification des frontières de 1925 à 1940 : logiques, contraintes et usages de la ligne Maginot », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 226, avril-juin 2007, p. 3-22.

²⁰ Charles de Gaulle, *Vers l'armée de métier*, Paris, Berger-Levrault, 1946 [1934]; Paul Reynaud, *Le problème militaire français*, Paris, Flammarion, 1937.

²¹ François Bédarida, « La gouvernante anglaise », dans René Rémond et Janine Bourdin (dir.), *Édouard Daladier chef de gouvernement (avril 1938-septembre 1939)*, Paris, Presses de la FNSP, 1977.

l'occupation militaire de la Rhénanie en mars 1936, à la participation italo-allemande à la guerre d'Espagne (politique de non-intervention), à l'annexion pure et simple de l'Autriche en mars 1938, au démembrement de la Tchécoslovaquie en septembre 1938 à la suite des accords de Munich. Au final une politique contradictoire, indécise, hésitante et peu cohérente qui ouvre des marges de jeu pour l'Allemagne qui en tire bénéfice.

Le jeu des autres acteurs principaux du système des relations internationales en Europe

La politique britannique, traditionnellement favorable à un équilibre des puissances sur le continent, a longtemps été particulièrement compréhensive et même complaisante à l'égard de l'Allemagne (politique d'*appeasement* conduisant directement aux accords de Munich, conclus directement par Chamberlain avec Hitler), puis passablement aventureuse (durcissement de mars 1939 à la suite de l'occupation militaire et de l'annexion de la Bohême-Moravie, et garantie unilatérale accordée à la Pologne) : d'une part, elle est très largement dépourvue de moyens militaires d'intervention à court terme sur le continent du fait de la faiblesse de l'armée de terre britannique²² et, d'autre part, elle est des plus réticente à une alliance avec l'Union soviétique, seul moyen permettant pourtant sur le plan stratégique et militaire de soutenir directement la Pologne en cas d'attaque allemande²³.

²² Brian Bond, *British Military Policy between the Two World Wars*, Oxford, Clarendon Press, 1980; Fabrice Saliba, *Les politiques de recrutement militaire britannique et française (1920-1939). Chronique d'un désastre annoncé*, Paris, L'Harmattan, 2005. La conscription n'est réintroduite dans l'armée britannique que de manière limitée en avril 1939, à la suite de l'occupation militaire de la Bohême-Moravie et sa transformation en protectorat allemand. Alors que l'armée britannique comptait 60 divisions en France en 1918, la Grande-Bretagne n'est en mesure d'acheminer sur le continent en septembre 1939 qu'une seule division et la *British Expeditionary Force (BEF)* regoupera 10 divisions seulement lors de l'offensive allemande en mai 1940.

²³ Frank McDonough, Chamberlain, *Appeasement and the British Road to War*, Manchester, Manchester University Press, 1998; Robert Parker, *Chamberlain and Appeasement. British Policy and the Coming of the Second World War*, Basingstoke, Macmillan, 1993.

La politique polonaise s'est efforcée dans un premier temps d'établir des relations de relatif bon voisinage tant avec l'URSS qu'avec l'Allemagne (pacte de non-agression germano-polonais de janvier 1934), avant de devenir quasi suicidaire. D'une part, elle participe au démembrement de la Tchécoslovaquie en 1938 avant de manifester, d'autre part, une double intransigeance à l'égard de ses deux puissants voisins, au nom d'une puissance militaire totalement surestimée et illusoire, qui se traduit par un double refus : d'une part, de négocier sur la question de Dantzig, et, d'autre part, du passage des troupes soviétiques sur son territoire en cas d'attaque allemande, par crainte d'une occupation durable de l'« ennemi historique »²⁴.

La politique soviétique s'est orientée dans un premier temps vers un rapprochement avec la France (traité d'assistance mutuelle de 1935) avant d'opérer un retournement soudain avec la signature du pacte germano-soviétique en août 1939; celui-ci n'étant pas seulement le produit d'une attitude cynique, comme on l'a longtemps cru, mais également un effet de l'absence de volonté anglaise de conclure et du désaccord franco-britannique à ce sujet (double « double jeu »), qui a eu pour autre effet de laisser le champ libre à l'Allemagne et de l'autoriser à attaquer immédiatement la Pologne pour satisfaire ses revendications territoriales (« feu vert »)²⁵.

Alliée de la France pendant la Première Guerre mondiale, et directement intéressée au statut indépendant de l'Autriche dont elle se considère garante (elle s'oppose à la tentative de coup d'État nazie de 1934), l'Italie mussolinienne opère en 1935 dans ses relations avec la France un double tournant paradoxal marqué par un rapprochement puis une rupture. En janvier, Mussolini et le président du Conseil Laval signent en effet un accord visant

²⁴ Henry Rollet, *La Pologne au XX^e siècle*, Paris, Pedone, 1984; Teresa Wysokinska et Alain van Cruyten (dir.), *La Pologne au XX^e siècle*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2001; Daniel Beauvois, *La Pologne : des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 2010.

²⁵ Michael Carley, *1939 : l'alliance de la dernière chance. Une réinterprétation des origines de la Seconde Guerre mondiale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001.

à normaliser les relations entre les deux États et en juin une convention militaire est même signée à Rome entre le maréchal Badoglio et son homologue français, le général Gamelin (dont les relations ont été très courtoises et même amicales), prévoyant qu'en cas d'attaque allemande en Belgique ou sur le Rhin, l'Italie envoie neuf divisions et des avions en France, la France envoyant réciproquement un corps d'armée en Italie en cas d'attaque allemande sur la frontière austro-allemande.

Mais ce rapprochement sera de très courte durée puisqu'à partir d'octobre l'Italie, croyant avoir les « mains libres » du fait de ces accords, s'engage dans la conquête de l'Abyssinie. À la suite des sanctions pourtant assez symboliques prises à son égard pour cette raison, elle se rapproche alors rapidement de l'Allemagne pour s'engager activement à ses côtés dans la guerre d'Espagne²⁶.

Le jeu des acteurs secondaires

Dépourvues de moyens militaires, les petites puissances (Belgique, Hollande, Roumanie, Yougoslavie, etc.) cherchent à « tirer leur épingle du jeu » en adoptant le plus souvent des positions fluctuantes, voire de neutralité, au gré des rapports de force, mais compliquant encore un peu plus le jeu européen et, tout particulièrement, la politique française. La Belgique, par exemple, rompt en 1936 son alliance avec la France, effet pour une large part de la passivité française à la réoccupation militaire de la Rhénanie par l'Allemagne (interdépendance des comportements²⁷), et adopte une politique de neutralité, tout en comptant sur son

²⁶ Jean-Marie Palayret, « La tentative d'alliance militaire franco-italienne et son échec 1935-1940 », dans Anne-Claire de Gayffier-Bonneville (dir.), *Sécurité et coopération militaire en Europe, 1919-1955*, Paris L'Harmattan, 2005, p. 212-235.

²⁷ On retrouve là très concrètement toute la complexité du jeu des acteurs et des différentes variables qui le conditionnent (dimension cognitive mais aussi calculs, ces deux facteurs pouvant se combiner) : les capacités cognitives et les représentations des acteurs structurent leur interprétation des situations (le changement de politique belge trouve en effet son origine dans la conclusion que tire la Belgique de l'absence de réaction française à la réoccupation militaire de la Rhénanie par l'Allemagne qui fait douter d'une intervention française frappée dès lors d'incertitude en cas d'invasion allemande); mais également part de calcul et même d'anticipation (dans une telle hypothèse,

aide immédiate en cas d'invasion allemande. Elle rend ainsi une intervention militaire française particulièrement incertaine dans ses effets car nécessairement improvisée, et même dangereuse, comme le montrera l'encerclement du corps de bataille franco-britannique engagé en Belgique en mai 1940 à la suite de la percée de Sedan²⁸.

Les États-Unis ont largement influencé le traité de paix de Versailles de 1919 et joué un rôle actif de médiateur dans le règlement progressif de la question du paiement des réparations allemandes imposées par ce traité qui a empoisonné les relations franco-allemandes pendant tout l'entre-deux-guerres, tout en étant source également de dissensions entre les Alliés d'hier. Le Plan Dawes, accepté en avril 1924 en échange du retrait des troupes françaises de la Ruhr occupée, puis le Plan Young, présenté en janvier 1930 et accepté en mars en échange de la fin de l'occupation militaire française de la Rhénanie, et enfin le « moratoire Hoover » de juin 1931, suspendant les versements allemands du fait de l'impact de la crise économique qui touche de plein fouet l'Allemagne et de ses effets politiques, règlent cette question²⁹. Mais les États-Unis n'adhèrent pas à la SDN et le Sénat refuse même de ratifier le traité de Versailles en 1920, rendant par là même caduques non seulement la garantie accordée à la France, mais également celle de l'Angleterre (garantie additionnelle conditionnelle) qui se trouve libre de tout engagement vis-à-vis de la France : l'alliance anglaise n'est qu'une croyance, et – de fait – que le souvenir idéalisé de l'Entente cordiale de 1904 qui n'a pas été actualisée.

la déclaration de neutralité peut éventuellement permettre d'échapper à une telle attaque, même si cette neutralité a déjà été violée en 1914).

²⁸ Fernand Van Langenhove, « À propos des relations militaires franco-belges : 1936-1940 », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 47, fasc. 4, 1969, p. 1198-1215; « Les objectifs de la "politique d'indépendance" de la Belgique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 52, fasc. 2, 1974, p. 389-403 (articles en ligne sur Persée); Bruno Chaix, *Fallait-il entrer en Belgique? Décisions stratégiques et plans opérationnels de la campagne de France*, Paris, Economica, 2000.

²⁹ Jean-Baptiste Duroselle, *op. cit.*; François-Georges Dreyfus, *op. cit.*; Albrecht Ritschl, « Les réparations allemandes : une controverse revue par la théorie des jeux », *Économie internationale*, n° 78, 1999, p. 129-154.

À travers cette simple et très rapide énumération, on peut entre-apercevoir toute la complexité de ce système de relations interdépendantes : un jeu à trois acteurs produit trois relations, mais si on double le nombre des acteurs, celui des relations interdépendantes croît de manière exponentielle (six acteurs donnent 15 relations), d'où une complexité croissante.

2. Le système, ses propriétés et sa dynamique

Au-delà du jeu des différents acteurs, il faut maintenant s'attacher plus globalement dans un deuxième temps au système en tant que tel, ses propriétés et ses effets comme construction collective d'un niveau supérieur : en effet ce ne sont pas directement les différents acteurs, pris séparément ou encore bilatéralement, qui produisent ce système d'action complexe, mais l'ensemble de leurs relations interdépendantes.

La production collective d'un système complexe de relations interdépendantes et ses propriétés

Au-delà des acteurs nationaux et à un niveau supérieur qui n'est pas réductible à un simple contexte³⁰, les rapports entre États constituent donc un système organisé (même si beaucoup plus faiblement ou d'une autre manière que dans les cadres nationaux) de relations interdépendantes (toute action d'un acteur affecte les relations entre les autres acteurs et modifie l'équilibre provisoire du système), encore plus complexe, qui a des propriétés et produit des effets échappant aux volontés particulières et, le plus souvent, à la conscience même des acteurs.

Une telle perspective ne conduit cependant pas à opposer une vision structurale ou systémique (une structure ou un système de relations) à une approche de type stratégiste (au sens de la

³⁰ La notion de contexte n'est qu'une facilité de langage. Tous les contextes sont le produit d'une construction et il paraît plus pertinent de les considérer dans une perspective systémique comme des niveaux supérieurs de jeux et d'interactions particulièrement complexes, et donc peu maîtrisables et anticipables par les acteurs en raison de la complexité des interactions et des interdépendances comme de l'incertitude qui les caractérisent (faible interconnaissance, asymétrie d'information, biais cognitifs, confiance limitée, éloignement, etc.).

sociologie des organisations croziérienne), mais bien à les intégrer étroitement en mettant en évidence les interactions, les interdépendances et les contraintes qui ont conditionné les différents choix des acteurs et ont progressivement circonscrit et fermé le champ des possibles. Beaucoup plus que les intentions ou les volontés individuelles des acteurs, ce sont les propriétés du système qui déterminent sa logique et ses effets³¹.

En ce sens, les différents acteurs participent et contribuent à sa production, mais sans en maîtriser les propriétés, les dynamiques et les effets à un niveau global, parce qu'ils ne sont que les éléments constitutifs ou les composants d'un tout (dimension « holistique »). Ils sont pris dans des jeux d'interactions qui les dépassent et qu'ils ne maîtrisent pas du fait de leur complexité. Les effets de système alimentent sa dynamique et, en particulier, dans un sens toujours favorable à l'Allemagne nazie qui voit sa position et ses ressources renforcées au fil de ses coups de force successifs. Ainsi, par exemple, suite à l'annexion de l'Autriche (*Anschluss*) et au démembrement de la Tchécoslovaquie, l'Allemagne bénéficie de leurs ressources économiques, industrielles et militaires qu'elle s'approprie : l'armée autrichienne est purement et simplement intégrée dans l'armée allemande dont, par ailleurs, plusieurs divisions blindées seront équipées de chars tchèques en mai 1940.

³¹ Ils n'excluent nullement l'intervention de chaînes de causalité secondaires et contingentes qui, sans constituer des hasards à proprement parler, peuvent engendrer des effets de système inattendus mais importants en un contexte donné. Par exemple, la grande purge de l'armée rouge de 1937-38 qui a pour origine de faux documents constitués par les services de renseignement allemands, transmis par les Tchèques aux autorités soviétiques (Sophie de Lastours, *Toukhatchevski, le bâtisseur de l'Armée rouge*, Paris, Albin Michel, 1996) et a eu pour effet d'interrompre les contacts en vue de la signature d'accords militaires de défense avec un haut commandement français déjà partagé, l'encadrement de l'armée soviétique étant littéralement décapité du fait de ces purges. Ou encore la modification radicale des plans de guerre allemands (choix inédit de passer par les Ardennes), à la suite de l'atterrissage accidentel en Belgique en janvier 1940 d'un avion de liaison allemand transportant des éléments du plan initial, transmis aux autorités françaises, et qui a conduit au déphasage des dispositifs allemand et allié, l'hypothèse Ardennes, élaborée par l'état-major allemand en remplacement de la voie classique d'invasion par la plaine belge, n'ayant pas été retenue par le haut commandement français.

Résultante du jeu des différentes politiques et stratégies des États, « on » (le système de relations interdépendantes entre acteurs) laisse faire Hitler qui accumule tous les succès, ce qui l'encourage à continuer et à surenchérir dans ses revendications croissantes : si la France et l'Angleterre n'ont pas réagi à toutes les violations antérieures du traité de Versailles de 1919 à 1939 (réarmement en 1935, réoccupation militaire de la Rhénanie en 1936, intervention dans la guerre d'Espagne cette même année, *Anschluss* de l'Autriche en 1938, rattachement des Sudètes puis annexion de la Bohême-Moravie en 1938-39), pourquoi le feraient-elles à propos de la Pologne qui, de surcroît, est gouvernée par un régime autoritaire et militaire assez peu sympathique, alors qu'il n'y a pas d'hostilité évidente de l'Allemagne envers ces deux pays?

Et tout au long des années 1930, Hitler apparaît comme un joueur calculateur exploitant très habilement et de manière relativement rationnelle les faiblesses et les divisions des autres États, ce qui renforce sa confiance dans ses propres capacités stratégiques et l'encourage à poursuivre sa politique. Hitler utilise par exemple à son bénéfice les effets des règles du jeu politique français et de l'instabilité gouvernementale liée au fonctionnement des institutions parlementaires sur la capacité de décision des gouvernements à l'occasion de la réoccupation militaire de la Rhénanie en mars 1936 et l'annexion de l'Autriche en mars 1938 qui ont lieu alors que la France est en situation de vacance gouvernementale³².

En mettant l'accent sur tout à la fois le jeu des acteurs, leurs interactions et la dynamique du système en tant que tel, et non sur sa stabilité, son équilibre, leur inscription dans des temporalités précises, qu'elles soient internationales ou nationales, une telle conception ouverte de la notion de système permet de la débarrasser de tout fonctionnalisme qui constitue une limite majeure à beaucoup de ses usages.

³² Ian Kershaw, *Hitler, Hubris* (tome 1), Paris, Flammarion, 1999.

Les processus de *path dependence* : les chemins de la guerre

Pour rendre compte des dynamiques engendrées tant par le système des relations internationales que par les systèmes nationaux, on peut introduire la notion de « dépendance au chemin emprunté » issue du néo-institutionnalisme, sommairement évoqué précédemment. Celle-ci met l'accent sur les phénomènes d'inertie et d'héritage qui contraignent, limitent voire empêchent les changements permettant une adaptation des organisations et des systèmes d'action aux transformations de leur environnement³³. En dépit de son caractère ordinaire, voire banal, la notion de chemin peut être féconde, puisqu'elle permet de rendre compte de l'histoire en train de se faire et de se produire, chemin faisant, sous l'effet de multiples déterminants et jeux d'acteurs et d'institutions en interactions et interdépendants. Elle permet également d'intégrer différentes dimensions de manière dynamique, temporelles mais aussi économiques par exemple, qui peuvent engendrer des effets de calendrier contraignants.

La politique hitlérienne qui conditionne la marche en avant vers la guerre a une dimension économique qui précipite et accélère le cours des événements. Pour répondre à la crise économique qui touche l'Allemagne à partir de 1930, mais également pour servir son projet politique (double objectif interdépendant), le régime hitlérien institue rapidement une économie de guerre qui conduit à terme à l'autarcie mais aussi à la pénurie interne. En effet, l'Allemagne n'a pas les ressources économiques suffisantes (financières, industrielles, agricoles) pour assurer tout à la fois son réarmement et l'amélioration du niveau de vie de la population.

³³ Paul Pierson, « Path Dependence, Increasing Returns and the Study of Politics », *American Political Science Review*, vol. 94, n° 2, juin 2000, p. 251-267 (cette notion est cependant largement empruntée à Douglass North, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, 1990, et donc au courant néo-institutionnaliste de l'économie politique dont la réflexion paraît convergente); Bruno Palier, « Path Dependence », dans *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de SciencesPo, 2010, p. 411-419.

La mobilisation des ressources économiques au bénéfice prioritaire de la production de biens militaires, au détriment des biens de consommation, conduit à court terme à la baisse du niveau de vie en Allemagne. Pour empêcher ce phénomène par nécessité politique, la légitimité du régime étant en jeu, l'issue qui s'impose est l'expansion territoriale rapide pour pouvoir s'approprier les ressources nécessaires (matières premières, produits agricoles et manufacturés, main-d'œuvre) à la conciliation des deux objectifs³⁴.

Un deuxième élément précipite et accélère également le cours des événements. Par effet d'interdépendance, le réarmement allemand a entraîné celui de la France et de l'Angleterre. La puissance économique et financière de ces deux États étant supérieure, une sorte de « course contre la montre » s'engage de part et d'autre. Les Alliés ont tout intérêt à gagner du temps et à temporiser, dans l'attente d'une production industrielle massive de biens militaires qui puisse inverser le rapport des forces à moyen terme; en revanche, le régime hitlérien est contraint à bien des égards à engager rapidement les hostilités, avant que la montée en puissance progressive de la production alliée d'armements ne conduise à un rapport des forces trop déséquilibré pour l'Allemagne dès 1943³⁵.

C'est pour cette raison, ce jeu de contraintes et de calculs (à la fois internes et externes, dans le domaine des relations internationales, qu'il est impossible de dissocier), que le cours des événements se précipite au sens quasiment chimique du terme et s'accélère en 1939-40. Le facteur temps joue donc un rôle essentiel, il structure les processus à l'œuvre, et la notion de « chemin de dépendance » l'intègre comme elle peut permettre d'intégrer le jeu des autres variables. En Allemagne, le jeu des

³⁴ Götz Aly, *Comment Hitler a acheté les Allemands. Le III^e Reich, une dictature au service du peuple*, Paris, Flammarion, 2005.

³⁵ Voir le « rapport Hossbach » de novembre 1937 (du nom de l'officier aide de camp d'Hitler qui a écrit le compte-rendu de la réunion) où ce dernier expose ses vues et son calendrier à quelques ministres et aux principaux dirigeants de l'armée (en français: www.1939-45.org/articles/hossbach.html; ou en anglais : www.yale.edu/lawweb/avalon/imt/document/hossbach.htm).

acteurs, des institutions et des règles a pour effet de dessiner progressivement un tout autre chemin qu'en France et conduit (temporairement) à un phénomène d'accumulation de ressources (mais aussi de contraintes).

Le régime nazi impose sur le plan politique interne l'unité politique (condition politique nécessaire pour pouvoir prétendre gagner une guerre), tant par l'idéologie que par la contrainte, l'instauration d'un régime totalitaire et la militarisation progressive de la société. Sur la scène internationale, la politique allemande conduit à une modification volontariste des relations entre États (annexion de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie qui lui permet, d'une part, de mobiliser les ressources démographiques de la première et industrielles de la seconde) et, d'autre part, de dissocier la coalition potentielle adverse³⁶.

Dans le domaine militaire, enfin, un outil militaire « coordonné » (*gleichsaltung*) est constitué, développé et étroitement associé à la politique nazie. Il repose, d'une part, sur un jeu de valeurs partagées entre le régime nazi et l'armée (patriotisme, nationalisme, anticommunisme), des objectifs partiels communs et des mécanismes d'intéressement professionnel (se libérer des contraintes du traité de Versailles et reconstituer une armée digne d'un État à la puissance retrouvée) et de mise au pas (limogeages de généraux inquiets, hostiles ou simplement réticents vis-à-vis de cette politique, et réorganisation du haut commandement), qui règlent les relations entre les institutions politiques et les institutions militaires³⁷. Il conduit également, d'autre part, à la

³⁶ Sur ces différentes questions, voir : Norbert Frei, *L'État hitlérien et la société allemande. 1933-1945*, Paris, Seuil, 1994; François-Georges Dreyfus, *Le III^e Reich, op. cit.*; Pierre Ayçoberry, *La société allemande sous le III^e Reich, 1933-1945*, Paris, Seuil, 1998; Karl Dietrich Bracher, *Hitler et la dictature allemande*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1995; Ian Kershaw, *Hitler, Hubris et Némésis* (2 tomes), Paris, Flammarion, 1999 et 2000.

³⁷ Les objections des généraux allemands au projet hitlérien d'expansion territoriale ont été à l'origine de l'éviction en 1938 des trois plus hauts responsables militaires allemands et de la « mise au pas » organisationnelle de l'armée de terre allemande par la création d'une nouvelle structure : l'OKW (*Oberkommando der Wehrmacht*, haut commandement des forces armées). Cette réorganisation permet d'associer étroitement l'appareil militaire, confié à des généraux totalement acquis au régime, à la politique nazie et marque la fin de l'auto-

création des outils techniques nécessaires sur le plan militaire à la mise en œuvre du projet politique nazi d'expansion et de conquête territoriale (emploi combiné des chars, de l'aviation et des transmissions)³⁸.

De l'autre côté, la France est prise dans un chemin très différent, dont il est tout aussi difficile et coûteux de sortir, parce qu'un tel choix remettrait en cause les institutions, qu'elles soient politiques ou militaires, leur structure et leurs règles de fonctionnement. Elle se retrouve avec un outil militaire largement inadapté et mal organisé, non en lui-même mais relationnellement (c'est-à-dire comparé à la concentration des moyens opérée par l'armée allemande dans l'organisation de son offensive en mai 1940 et à son effet de rupture du front), et seule face non seulement à l'Allemagne mais aussi à l'Italie, après avoir progressivement perdu tous ses alliés. Très concrètement, les décisions et les choix de construire la ligne Maginot (1929-30), d'accepter l'occupation militaire de la Rhénanie démilitarisée (1936), de refuser de créer un corps cuirassé préconisé par de Gaulle et Reynaud, d'abandonner à son sort la Tchécoslovaquie et de ne pas prolonger le traité franco-soviétique par des accords militaires ferment progressivement l'éventail des possibles et dessinent un chemin dont il est de plus en plus difficile de s'écarter.

nomie (relative) du corps des généraux. Voir : John Wheeler-Bennett, *The Nemesis of Power. The German Army in Politics 1918-1945*, Londres, Palgrave Macmillan, 2005 [publication initiale en français sous le titre *Le drame de l'armée allemande*, Paris, Gallimard 1955]; Klaus-Jürgen Müller, *The Army, Politics and Society in Germany, 1933-1945 : Studies in the Army's Relation to Nazism*, Manchester, Manchester University Press, 1987; Philippe Masson, *Histoire de l'armée allemande*, Paris, Perrin, 1996, p. 36-56; Gilbert Merlio, *Les résistances allemandes à Hitler*, Paris, Tallandier, 2003, p. 273-300. Épisode méconnu, des généraux allemands préparèrent un coup d'état militaire pour empêcher la guerre avec la Tchécoslovaquie en septembre 1938, projet abandonné du fait de la signature des accords de Munich : Terry Parsinen, *La conspiration oubliée. L'histoire secrète du complot de 1938 contre Hitler*, Paris, Robert Laffont, 2004.

³⁸ Philippe Garraud, « Le développement de la puissance militaire allemande dans l'entre-deux-guerres : entre mythes et réalité », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 240, octobre-décembre 2010, p. 23-42.

Les divisions et les conflits politiques internes à la France ont largement empêché une transformation de la politique extérieure et de défense dans la seconde moitié des années 1930, son adaptation au nouveau contexte international créé par la politique allemande d'expansion territoriale. En Allemagne, comparativement, le régime nazi a imposé par la contrainte et par l'idéologie combinées « l'unité de la Nation » et « la communauté du peuple » (*Volksgemeinschaft*). Il y a donc, de part et d'autre, des chemins différents qui se mettent très progressivement en place tout au long des années 1930 et qui ont leur logique propre, échappant pour partie à la volonté et à la conscience des acteurs (même s'ils ont contribué à les tracer), parce qu'ils sont le produit de multiples interactions, contraintes, interdépendances et effets de système qu'aucun acteur ne peut prétendre maîtriser durablement, leurs capacités d'anticipation étant limitées.

3. Les effets de système : la production collective d'une catastrophe

Différents effets de systèmes qui se cumulent dans le temps balisent le chemin de la guerre et son issue pour la France, engendrant à chaque étape un affaiblissement de sa position. Ils n'ont pour autant rien de mécaniques et ont le plus souvent une dimension événementielle (crise des Sudètes à l'été 1938, Pacte germano-soviétique et invasion de la Pologne en août-septembre 1939, évacuation des troupes britanniques à Dunkerque fin mai 1940) mais qui affecte et modifie néanmoins la structure du système d'action.

La disparition de la Tchécoslovaquie comme État souverain

Un premier effet de système conduit en 1938-39 à la disparition pure et simple d'un État souverain, la Tchécoslovaquie, qui n'était pas une puissance négligeable et qui était pourtant garantie au regard du droit international par des traités et des accords politiques et militaires qui n'ont pas joué, parce que les acteurs concernés, la France en premier lieu, ne l'ont pas voulu. En effet et en dépit de relations étroites et privilégiées, elle s'aligne néanmoins finalement sur la position anglaise à Munich. Face au « cavalier

seul » et au jeu caché de Chamberlain qui traite directement avec Hitler sans même en informer Daladier, ce dernier est mis ainsi purement et simplement devant le fait accompli et confronté à un dilemme dramatique : se résigner à signer sans aucune illusion³⁹ ou prendre le risque de la guerre mais sans pouvoir compter sur l'alliance britannique, la réaction d'Hitler n'étant pas prévisible.

Un autre facteur a également pesé lourd dans la décision de Daladier à Munich, voire a joué « un rôle exceptionnel » selon Jean-Baptiste Duroselle : la faiblesse de l'aviation française en cas de conflit avec l'Allemagne. Le général Vuillemin, chef d'état-major de l'armée de l'Air, a effectué en août 1938, en pleine crise des Sudètes, une visite officielle en Allemagne où il a été invité à visiter des usines d'aviation et à assister à de nombreux exercices aériens soigneusement mis en scène et orchestré. Il en est revenu très impressionné par ces démonstrations de force à des fins de propagande et de désinformation⁴⁰ et particulièrement pessimiste, répétant à son retour à ses interlocuteurs politiques (le ministre de l'Air La Chambre, le ministre des Affaires étrangères Bonnet et le président du Conseil Daladier lui-même peu avant son départ pour Munich : « Hélas, s'il y avait la guerre, en quinze jours, l'aviation française serait anéantie ». Mais il est aussi possible que ses déclarations aient eu pour but d'obtenir en interne une forte augmentation des crédits alloués à l'armée de l'Air⁴¹. À travers ce simple exemple, et loin de la seule anecdote, on voit que l'analyse systémique comme cadre théorique global

³⁹ À son retour au Bourget et les accords de Munich abandonnant à l'Allemagne une partie de la Tchécoslovaquie en échange de vagues promesses de paix, Daladier s'attendait à être hué pour avoir cédé à Hitler. Mais à sa sortie de l'avion, à sa grande surprise, il est vivement acclamé pour « avoir sauvé la paix ». Il se serait exclamé, entendu du seul Alexis Léger, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui le suivait : « Ah les cons! S'ils savaient! ».

⁴⁰ En fait, on le saura plus tard, les mêmes escadrilles défilaient en boucle pour donner l'impression d'une puissance aérienne considérable sans commune mesure avec les capacités de l'armée de l'Air...

⁴¹ Jean-Baptiste Duroselle, *Politique étrangère de la France. La décadence 1932-1939, op. cit.*, p. 341-342; Patrick Facon, « Le haut commandement aérien français et la crise de Munich de 1938 », dans SHAA, *Recueil d'articles et d'études 1981-1983*, Vincennes, 1987, p. 169-195.

permet également d'intégrer les interactions de jeux d'acteurs individuels à une échelle fine de relations interpersonnelles.

L'URSS avait également une alliance avec la Tchécoslovaquie mais qui n'était que conditionnelle : la France n'honorant pas ses engagements, l'URSS s'abstient (interdépendance des comportements). Finalement, l'Angleterre, la France et l'URSS acceptent cette disparition sans réagir⁴².

La signature du Pacte germano-soviétique, ses modalités et son effet

Le pacte germano-soviétique et sa conséquence directe et immédiate dans le déclenchement de la guerre ont constitué un second effet majeur de système. Il n'est pas seulement ou simplement le produit de la collusion ou de l'entente momentanée et cynique de l'Allemagne d'Hitler et de l'URSS stalinienne, comme voudrait le faire croire cette explication beaucoup trop partielle et insuffisante, mais la résultante d'un jeu beaucoup plus complexe à cinq acteurs⁴³. D'un côté, des discussions militaires parallèles s'engagent en août 1939 entre l'URSS, d'une part, et la France et la Grande-Bretagne, d'autre part. Mais si la France souhaite un accord, les Britanniques font traîner les choses en cherchant à obtenir un accord à sens unique ou unilatéral et non réciproque. D'un autre côté, l'échec de ces négociations est également dû à

⁴² Pierre Le Goyet, *Munich. Pouvait-on et devait-on faire la guerre en 1938?*, Paris, France-Empire, 1988; Yvon Lacaze, *La France et Munich. Étude d'un processus décisionnel en matière de relations internationales*, Berne, Peter Lang, 1992; Yvon Lacaze, « Daladier, Bonnet and the Decision-Making Process during the Munich Crisis », dans Robert Boyce (dir.), *French Foreign and Defence Policy 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998, p. 215-233; Georges-Marc Benamou, *Le fantôme de Munich*, Paris, Flammarion, 2007 (ce dernier ouvrage est certes une fiction mais très bien informée et documentée sur le plan historiographique et parfaitement convaincante : il explore une dimension psychologique qui est bien absente des travaux d'historiens).

⁴³ François Delpla, *Les papiers secrets du général Doumenc. Un autre regard sur 39-40*, Paris, Olivier Orban, 1991 (le général Doumenc conduisait la délégation française et le président du Conseil Daladier lui avait explicitement donné pour mission de signer un accord militaire avec l'URSS); Yves Santamaria, *1939, le Pacte germano-soviétique*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1998; Michael Carley, *1939 : l'alliance de la dernière chance*, op. cit.

la Pologne qui refuse d'ouvrir sa frontière orientale pour laisser passer les troupes soviétiques en cas d'attaque allemande (héritage de l'histoire de la Pologne, réactualisé par la guerre russo-polonaise de 1920, la Pologne mettant à profit la révolution soviétique, l'affaiblissement de la Russie et la guerre civile qu'elle connaît pour chercher à étendre son territoire en Biélorussie). Ces attitudes conduisent au blocage des discussions et à des négociations parallèles de l'URSS avec l'Allemagne dans le même temps. Il est donc beaucoup plus juste de parler de double « double jeu » et les Soviétiques ne veulent pas être les dupes de ce jeu, chaque État cherche à défendre ce qu'il perçoit comme son intérêt.

Pour l'URSS, puisque les Britanniques et les Français ne veulent manifestement pas conclure, il est réaliste de voir ce que demandent et proposent les Allemands (interdépendance des comportements) pour gagner du temps. Avantages pour les deux États, l'Allemagne a les mains libres pour attaquer immédiatement la Pologne et bénéficie de surcroît de livraisons de matières premières dont elle manque (pétrole en particulier). L'URSS obtient pour sa part un gain de temps ainsi qu'une zone tampon appréciables sur le plan stratégique du fait du partage de la Pologne. Le Pacte germano-soviétique est moins qu'une alliance mais bien davantage qu'un simple accord de non-agression et les deux parties en tirent immédiatement et directement profit.

La déclaration de guerre de la Grande-Bretagne et de la France

Plus globalement, l'effet de système macro-systémique majeur de ces jeux de relations interdépendantes et d'interactions est la production collective et paradoxale d'une catastrophe mondiale que personne ne souhaitait ni ne voulait, pas même Hitler lui-même, très probablement. Tous les acteurs sont imprégnés par l'expérience désastreuse de 1914-18 et ne souhaitent pas son renouvellement (une très longue guerre d'usure longtemps indéfinie et très coûteuse sur tous les plans), mais ce qu'ils produisent collectivement va se révéler progressivement bien pire encore, sans qu'ils en aient conscience bien évidemment, du fait de l'élargissement progressif des relations et des chaînes d'inter-

dépendances qui conduit à une extension européenne puis mondiale du conflit (50 à 60 millions de morts contre 10, pour s'en tenir au seul indicateur des pertes humaines).

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale s'apparente alors à l'effet d'un « engrenage » (métaphore mécanique) ou d'une « réaction en chaîne » (métaphore physique)⁴⁴ qu'aucun dirigeant politique ne voulait, et très probablement pas même le régime nazi : ce sont l'Angleterre d'abord et la France (en traînant les pieds) qui déclarent la guerre du fait de l'invasion de la Pologne, en dépit de l'impossibilité pratique dans laquelle ils se trouvent de la soutenir sur le plan militaire. Et, compte tenu du passé récent et de la passivité française et britannique, Hitler croyait très probablement qu'elles reculeraient une nouvelle fois en sous-estimant la détermination britannique (première erreur de calcul de sa part, due à sa propre surestimation de ses capacités stratégiques).

La France seule face à l'Allemagne et vaincue

Après avoir occupé à l'issue de la Première Guerre mondiale et durant tout l'entre-deux-guerres une position forte, voire même centrale en Europe, après avoir mené une politique étrangère très active et ambitieuses des années 1920 aux années 1930 pour faire contrepoids à l'Allemagne, la France pour sa part se retrouve progressivement de plus en plus isolée. C'est un « effet pervers » ou de système, la résultante au sens quasi mathématique du terme, de ce système d'interactions et interdépendances. Elle est même finalement totalement seule face à l'Allemagne en juin 1940, alors que celle-ci n'avait paradoxalement pas de revendication territoriale à son égard, Hitler n'ayant jamais revendiqué le retour

⁴⁴ Dans ce registre, on préférera cependant une autre métaphore sans doute plus juste car moins mécanique que celle de l'engrenage, renvoyant à la navigation maritime dans le prolongement de la « dépendance au chemin emprunté » ou du sentier de dépendance (*path dependence*) : le cap et la route d'un bateau ne se changent pas facilement, et même si les machines sont stoppées à un moment donné, il n'en continue pas moins d'avancer en fonction de sa masse et de courir sur son erre. Et plus le bateau est lourd, plus la distance et le temps nécessaires pour le faire changer de route sont importants.

de l'Alsace-Lorraine au Reich allemand : la Belgique se déclare neutre en 1936; la Tchécoslovaquie, seul allié fiable de la France, disparaît de la scène européenne en 1938; les nationalistes proches de l'Allemagne l'emportent en Espagne en 1939 à l'issue de la guerre civile (et la politique de non-intervention anglo-française y a contribué); la Pologne est très rapidement défaite en septembre 1939; l'Angleterre se désengage en France à l'issue de l'évacuation de Dunkerque fin mai-début juin 1940⁴⁵; et l'Italie déclare la guerre à la France en juin 1940⁴⁶, en mettant à profit sa défaite face à l'Allemagne. La France est totalement isolée et, de ce fait, vaincue. C'est un effet de système : la résultante de ces jeux de relations interdépendantes très complexes.

En définitive, c'est toute l'action diplomatique française de l'entre-deux-guerres qui s'effondre comme un château de cartes, d'une part, sous l'effet des propriétés et de la dynamique du système, mais à laquelle, d'autre part, la politique étrangère française a activement contribué. En effet, quelle cohérence peut-il y avoir dans la politique étrangère de la France quand se succèdent à la tête du ministère des hommes politiques (Briand, Poincaré, Herriot, Laval, Barthou, Flandin, Delbos, Bonnet, Daladier et Reynaud) ayant des orientations très variables à l'égard des différents autres pays : partisans des alliances orientales en Europe centrale; favorables à la conciliation avec l'Allemagne et à un rapprochement avec l'Italie; partisans de l'alliance anglaise à tout prix et, en particulier, de l'alignement; favorables à une alliance avec l'URSS, qui suscite des oppositions tant internes qu'externes. La combinaison de ces différents choix successifs introduit inévitablement des contradictions dans la politique française.

Une des raisons principales à cette absence de cohérence sur la période considérée se trouve dans le fonctionnement des institutions politiques de la III^e République qui donnent au Parlement un rôle essentiel et conduit à une instabilité chronique et structurelle.

⁴⁵ François Bédarida, « La rupture franco-britannique de 1940 », *Vingtième siècle*, n° 25, janvier-mars 1990, p. 37-48.

⁴⁶ Giorgio Rochat, « La campagne italienne de juin 1940 dans les Alpes », *Revue historique des armées*, n° 250, 2008, p. 77-84.

Les gouvernements sont à la merci de coalitions fragiles et hétérogènes, n'ayant qu'une faible majorité, et restent en fonction peu longtemps⁴⁷. On retrouve donc là le rôle de la variable institutionnelle déjà évoquée et qu'il est nécessaire d'intégrer.

Les effets induits de la défaite à court et moyen terme

Les conséquences de la défaite de la France en mai-juin 1940 sont particulièrement lourdes tant sur le plan interne que sur le plan international; et ce, à différentes échelles temporelles : occupation du territoire, instauration du régime de Vichy qui naît de la défaite (sans la défaite et la crise politique qu'elle engendre, pas de régime de Vichy), coûts très forts de l'Occupation et de la collaboration dans tous les domaines : coûts humains mais aussi politiques (profonde division du pays à la limite de la guerre civile qui se prolongera bien après la guerre) et économiques et sociaux considérables (le pays est totalement pillé dans tous les domaines et l'économie française étroitement associée à l'économie de guerre allemande).

Sur le plan international, la défaite entraîne un changement de statut international de la France. Avant 1940, elle pouvait encore faire illusion sur le plan de la puissance, mais après cette date, elle est définitivement une puissance de second rang : plus aucune illusion n'est permise et elle ne jouera plus qu'un rôle secondaire dans la suite du conflit. La défaite de 1940 constitue sans nul doute la césure la plus marquante dans le siècle du point de vue français. Elle est également à court terme la condition de possibilité de l'extension de la guerre et de la domination allemande sur l'ensemble du continent avec l'occupation successive de la Yougoslavie, de la Grèce, l'enrôlement de la Hongrie et de la Roumanie dans le camp allemand, puis l'invasion de l'URSS en juin 1941.

Sur une temporalité plus longue, la remise en cause de la colonisation française elle-même au lendemain de la guerre n'est

⁴⁷ En 20 ans, de janvier 1920 à juin 1940 (sans compter le gouvernement Pétain), la France a connu pas moins de 42 gouvernements, soit une longévité moyenne de chaque gouvernement de moins de six mois.

pas étrangère et sans rapport avec la défaite de la France face à l'Allemagne et la perte de prestige qu'elle entraîne sur le plan des représentations. L'autorité et l'administration coloniale françaises sont finalement balayées au Viêt Nam par le Japon à la fin de la guerre (« coup de force » de mars 1945) et le mouvement nationaliste dirigé par Hồ Chi Minh profite de cette situation de vide pour proclamer unilatéralement l'indépendance du pays, première étape de la guerre d'Indochine qui s'annonce. La domination coloniale française en Afrique du Nord est sévèrement critiquée par les États-Unis, très présents à la suite du débarquement américano-britannique de novembre 1942 au Maroc et en Algérie (opération *Torch*) qui encouragent les mouvements nationalistes. Et ce d'autant plus que la lutte contre le nazisme a été menée et légitimée sur le plan politique et idéologique par le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, réaffirmé par la Charte des Nations unies fondatrice de l'ONU en 1945. Dans ces deux pays et sous des formes différentes, la guerre et la défaite française ont provoqué une ouverture remettant en cause le face-à-face colonisateur-colonisés et la colonisation elle-même.

Au cours de la guerre elle-même, de ses péripéties, événements et effets tout à la fois temporels et géostratégiques, le système des relations internationales se restructure et s'élargit de manière radicale et la position de la France s'en trouve durablement affectée. Le système de l'entre-deux-guerres disparaît et un nouveau système émerge dont les propriétés et les dynamiques sont totalement différentes du fait concomitant de l'affaiblissement considérable des États européens et de l'émergence de deux « superpuissances » mondiales. Les systèmes meurent aussi.

* * *

En guise de conclusion, deux points différents et complémentaires sont à souligner. Dans sa capacité à fournir un cadre théorique explicatif global, non déterministe et non réducteur, à des phénomènes et processus historiques très complexes, l'analyse systémique manifeste des capacités heuristiques appréciables d'un point de vue tant analytique qu'empirique (en ce domaine, les

terrains historiques sont particulièrement exigeants du fait de l'approche historique toujours très rigoureusement documentée et informée); tout particulièrement en intégrant et en articulant étroitement, d'une part, les jeux d'acteurs et leur dimension stratégique et, d'autre part, une perspective « holistique » ou structurelle reposant sur des propriétés et une logique propres que les acteurs ne peuvent maîtriser. À ce titre, elle apparaît comme un outil précieux et même indispensable pour rendre compte de la complexité mais, curieusement et malheureusement, très peu mobilisé, en particulier en France.

Et ce d'autant plus que l'analyse systémique mobilisée constitue un cadre théorique ouvert parfaitement compatible avec des apports conceptuels complémentaires beaucoup plus récents qu'elle est en mesure d'intégrer et dont les concepts viennent l'enrichir en permettant d'intégrer d'autres variables : en particulier ceux du néo-institutionnalisme qui souligne de manière générale le rôle des institutions et des règles de toutes sortes (formalisées et codifiées ou non) dans la stabilisation des relations, et l'historicité des configurations de relations; comme ceux des approches cognitives mettant en évidence le rôle des perceptions, des représentations ou des structures cognitives des acteurs dans l'action collective. En outre, elle paraît pouvoir être débarrassée de son fonctionnalisme originel pour permettre l'analyse des dynamiques de transformations. Dès lors, on ne peut que se demander pourquoi un tel cadre conceptuel et une telle problématisation qui peuvent être enrichis de manière substantielle et ne dérogent pas aux règles de la neutralité axiologique sont implicitement considérés comme dépassés ou purement et simplement ignorés.

Bibliographie

- Allison, Graham, *Essence of Decision. Explaining the Cuba Missile Crisis*, New York, Harper Collins, 1971.
- Allison, Graham, « Modèles conceptuels et crise des missiles de Cuba », dans Philippe Braillard (dir.), *Théorie des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Thémis », 1977, p. 172-196.
- Aly, Götz, *Comment Hitler a acheté les Allemands. Le III^e Reich, une dictature au service du peuple*, Paris, Flammarion, 2005.
- Ayçoberry, Pierre, *La société allemande sous le III^e Reich, 1933-1945*, Paris, Seuil, 1998.
- Badie, Bertrand et Marie-Claude Smouts, « Les limites du systémisme », dans *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de Sciences Po-Dalloz, 1999 (3^e édition), p. 149-163.
- Baier, Vicki E., James G. March et Harald Saetren, « Décision et mise en œuvre : une série d'ambiguïtés », dans James G. March (dir.), *Décisions et organisations*, 1991, p. 69-83.
- Beauvois, Daniel, *La Pologne : des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 2010.
- Bédarida, François, « La gouvernante anglaise », dans René Rémond et Janine Bourdin (dir.), *Édouard Daladier chef de gouvernement (avril 1938-septembre 1939)*, Paris, Presses de la FNSP, 1977.
- Bédarida, François, « La rupture franco-britannique de 1940 », *Vingtième siècle*, n° 25, janvier-mars 1990, p. 37-48.
- Bell, Philip, *France and Britain 1900-1940. Entente and Estrangement*, Londres, Longman, 1996.
- Benamou, Georges-Marc, *Le fantôme de Munich*, Paris, Flammarion, 2007.
- Bertalanffy, Ludwig von, *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod, 1993 [1968].
- Bond, Brian, *British Military Policy between the Two World Wars*, Oxford, Clarendon Press, 1980.
- Boudon, Raymond, *Effets pervers et ordre social*, Paris, Presses universitaires de France, 1977.
- Boudon, Raymond, *La place du désordre*, Paris, Presses universitaires de France, 1984.
- Boudon, Raymond, « Individualisme ou holisme : un débat méthodologique fondamental », dans *Les champs de la sociologie française*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 31-44.
- Boyce, Robert, (dir.), *French Foreign and Defence Policy 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998.

- Bracher, Karl Dietrich, *Hitler et la dictature allemande*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1995.
- Carley, Michael, *1939 : l'alliance de la dernière chance. Une réinterprétation des origines de la Seconde Guerre mondiale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001.
- Chaix, Bruno, *Fallait-il entrer en Belgique? Décisions stratégiques et plans opérationnels de la campagne de France*, Paris, Economica, 2000.
- Crozier, Michel et Erhard Friedberg, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977.
- Crozier, Michel et Jean-Claude Thoenig, « La régulation des systèmes organisés complexes : le cas du système de décision politico-administratif local en France », *Revue française de sociologie*, vol. 16, n° 1, 1975, p. 3-32.
- De Gaulle, Charles, *Vers l'armée de métier*, Paris, Berger-Levrault, 1946 [1934].
- Delpa, François, *Les papiers secrets du général Doumenc. Un autre regard sur 39-40*, Paris, Olivier Orban, 1991.
- Dreyfus, François-Georges, *1919-1939 : l'engrenage*, Paris, de Fallois, 2002.
- Dreyfus, François-Georges, *Le III^e Reich*, Paris, de Fallois, coll. « Le livre de poche », 1998.
- Duroselle, Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France. La décadence 1932-1939*, Paris, Imprimerie nationale, réédition Points-Histoire, 1983 [1979].
- Easton, David, *Analyse du système politique*, Paris, Armand Colin, 1974 [1965].
- Facon, Patrick, « Le haut commandement aérien français et la crise de Munich de 1938 », dans SHAA, *Recueil d'articles et d'études 1981-1983*, Vincennes, 1987, p. 169-195.
- Favre, Pierre, « Nécessaire mais non suffisante : la sociologie des effets pervers de R. Boudon », *Revue française de science politique*, vol. 30, n° 6, 1980, p. 1229-1271.
- Frei, Norbert, *L'État hitlérien et la société allemande. 1933-1945*, Paris, Seuil, 1994.
- Garraud, Philippe, « De la "drôle de guerre" à la "guerre-éclair" : affrontement, genèse et effets de deux conceptions différentes de la temporalité en 1939-1940 », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 21, 2015, p. 1-18.
- Garraud, Philippe, « Le développement de la puissance militaire allemande dans l'entre-deux-guerres : entre mythes et réalité », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 240, octobre-décembre 2010, p. 23-42.

- Garraud, Philippe, « L'idéologie de la défensive et ses effets stratégiques : le rôle de la dimension cognitive dans la défaite de 1940 », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 5, octobre 2004, p. 781-810.
- Garraud, Philippe, « La politique de fortification des frontières de 1925 à 1940 : logiques, contraintes et usages de la ligne Maginot », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 226, avril-juin 2007, p. 3-22.
- Garraud, Philippe, « Le rôle de la "doctrine défensive" dans la défaite de 1940 : une explication trop simple et partielle », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 214, avril-juin 2004, p. 97-123.
- Girard, Mélanie, « Éléments de critique des théories de l'action », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 3, n° 1, 2007, p. 47- 60.
- Grémion, Pierre, *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Seuil, 1976.
- Hall, Peter et Rosemary Taylor, « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, vol. 47, n°s 3-4, 1997, p. 469-496.
- Jarvis, Robert, *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1976.
- Kershaw, Ian, *Hitler, Hubris et Némésis* (2 tomes), Paris, Flammarion, 1999 et 2000.
- Lacaze, Yvon, *La France et Munich. Étude d'un processus décisionnel en matière de relations internationales*, Berne, Peter Lang, 1992.
- Lacaze, Yvon, « Daladier, Bonnet and the Decision-Making Process during the Munich Crisis », dans Robert Boyce (dir.), *French Foreign and Defence Policy 1918-1940. The Decline and Fall of a Great Power*, Londres, Routledge, 1998, p. 215-233.
- Lagroye, Jacques, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po-Dalloz, 2002 (4^e édition).
- Lapierre, Jean-William, *L'analyse des systèmes politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1973.
- Lastours, Sophie de, *Toukhatchevski, le bâtisseur de l'Armée rouge*, Paris, Albin Michel, 1996.
- Lecours, André, « L'approche néo-institutionnaliste en science politique : unité ou diversité? », *Politique et sociétés*, vol. 21, n° 3, 2002, p. 1-19.
- Le Goyet, Pierre, *Munich. Pouvait-on et devait-on faire la guerre en 1938?*, Paris, France-Empire, 1988.
- McDonough, Frank, *Chamberlain, Appeasement and the British Road to War*, Manchester, Manchester University Press, 1998.

- March, James G., « Rationalité limitée, ambiguïté et ingénierie des choix », dans James G. March (dir.), *Décisions et organisations*, Paris, Éditions d'organisation, 1991, p. 133-161.
- March, James G. et Johan Olsen, *Ambiguity and choice in organisations*, Bergen (Norvège), Universitetsforlaget, 1976.
- March, James G. et Johan Olsen, « Institutional Perspectives on Political Institutions », *Governance*, vol. 9, n° 3, juillet 1996.
- March, James G. et Johan Olsen, *Rediscovering Institutions. The Organizational Basis of Politics*, New-York, Macmillan-The Free Press, 1989.
- March, James G. et Johan Olsen, *Rediscovering Institutions. The Organizational Basis of Politics*, New-York, Macmillan-The Free Press, 1989.
- Masson, Philippe, *Histoire de l'armée allemande*, Paris, Perrin, 1996.
- Merlio, Gilbert, *Les résistances allemandes à Hitler*, Paris, Tallandier, 2003.
- Müller, Klaus-Jürgen, *The Army, Politics and Society in Germany, 1933-1945: Studies in the Army's Relation to Nazism*, Manchester, Manchester University Press, 1987.
- North, Douglass, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, 1990.
- Palayret, Jean-Marie, « La tentative d'alliance militaire franco-italienne et son échec 1935-1940 », dans Anne-Claire de Gayffier-Bonneville (dir.), *Sécurité et coopération militaire en Europe, 1919-1955*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 212-235.
- Palier, Bruno, « Path Dependence », dans *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de SciencesPo, 2010, p. 411-419.
- Parker, Robert, *Chamberlain and Appeasement. British Policy and the Coming of the Second World War*, Basingstoke, Macmillan, 1993.
- Parssinen, Terry, *La conspiration oubliée. L'histoire secrète du complot de 1938 contre Hitler*, Paris, Robert Laffont, 2004.
- Pierson, Paul, « Path Dependence, Increasing Returns and the Study of Politics », *American Political Science Review*, vol. 94, n° 2, juin 2000, p. 251-267.
- Reynaud, Paul, *Le problème militaire français*, Paris, Flammarion, 1937.
- Ritschl, Albrecht, « Les réparations allemandes : une controverse revue par la théorie des jeux », *Économie internationale*, n° 78, 1999, p. 129-154.
- Rochat, Giorgio, « La campagne italienne de juin 1940 dans les Alpes », *Revue historique des armées*, n° 250, 2008, p. 77-84.
- Rollet, Henry, *La Pologne au XX^e siècle*, Paris, Pedone, 1984.

- Sabatier, Paul et Edella Schlager, « Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 2, avril 2000, p. 209-234.
- Saliba, Fabrice, *Les politiques de recrutement militaire britannique et française (1920-1939). Chronique d'un désastre annoncé*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Santamaria, Yves, *1939, le Pacte germano-soviétique*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1998.
- Van Langenhove, Fernand, « À propos des relations militaires franco-belges : 1936-1940 », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 47, fasc. 4, 1969, p. 1198-1215.
- Van Langenhove, Fernand, « Les objectifs de la "politique d'indépendance" de la Belgique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 52, fasc. 2, 1974, p. 389-403.
- Viénot, Jacques et Giles Radice (dir.), *L'Entente cordiale dans le siècle*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- Wheeler-Bennett, John, *The Nemesis of Power. The German Army in Politics 1918-1945*, Londres, Palgrave Macmillan, 2005 [publication initiale en français sous le titre *Le drame de l'armée allemande*, Paris, Gallimard 1955].
- Wysokinska, Teresa et Alain van Crugten (dir.), *La Pologne au XX^e siècle*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2001.
- Young, Robert, *In Command of France. French Foreign Policy and Military Planning 1933-1940*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1978.